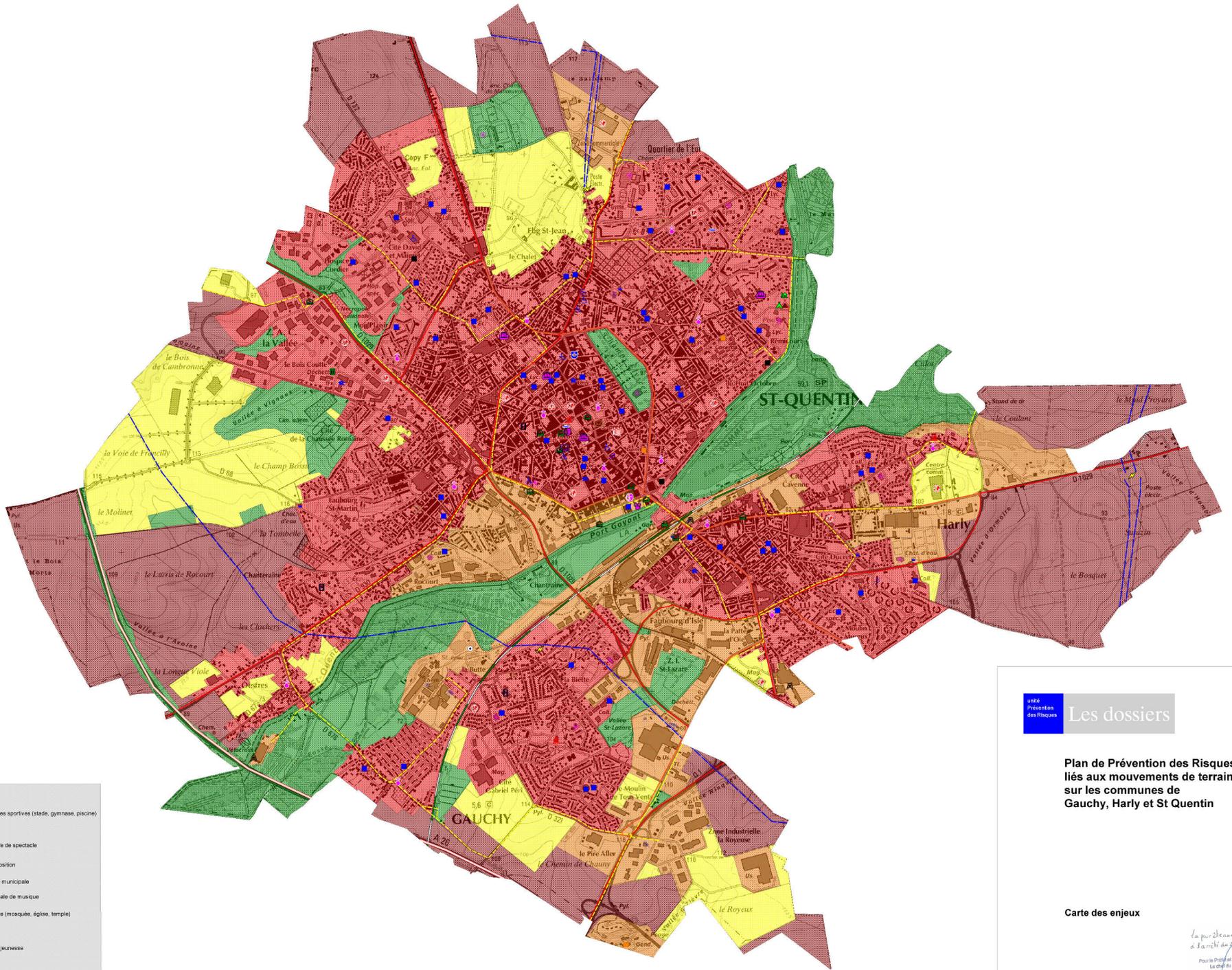




- Légende**
- Limite communale
 - Espaces urbanisés ou à urbanisation projetée**
 - Centre ville / habitat dense
 - Zones industrielles
 - Zones urbaines futures
 - Espaces non directement exposés aux risques**
 - Zones naturelles et forestières
 - Zones agricoles
 - Infrastructures**
 - Voies de communication
 - Autoroute
 - Voie ferrée
 - Gare (voyageurs + fret)
 - Route principale
 - Route régionale
 - Transport d'énergie
 - Lignes électriques Haute Tension
 - Transformateurs
 - Réseau principal de gaz (P>4bars)
 - Eau Potable
 - Châteaux d'eau
 - Réservoirs d'eau
 - Réservoirs industriels
 - Déchets
 - Station d'épuration
 - Déchetterie

- Bâtiments spécifiques**
 - Administratif
 - Sous-Préfecture
 - Mairie
 - Palais de Justice
 - Sécurité
 - Pompier
 - Gendarmerie
 - Police nationale
 - Police municipale
 - Santé / Social
 - Hôpital, clinique
 - Maison de retraite
 - Crèche
 - Centre médico-social
 - Enseignement
 - Ecole, collège, lycée
 - Enseignement supérieur
 - Culture / Loisirs
 - Infrastructures sportives (stade, gymnase, piscine)
 - Cinéma
 - Théâtre, salle de spectacle
 - Musée, exposition
 - Bibliothèque municipale
 - Ecole nationale de musique
 - Lieu de culte (mosquée, église, temple)
 - Tourisme
 - Auberge de jeunesse
 - Camping
 - Hôtel
 - Commercial
 - Bureau de poste
 - Centre commercial



Plan de Prévention des Risques liés aux mouvements de terrain sur les communes de Gauchy, Harly et St-Quentin

Carte des enjeux

La présente carte a été réalisée à la suite de la délibération du 20/11/2014 pour le Plan de Prévention des Risques liés aux mouvements de terrain sur les communes de Gauchy, Harly et St-Quentin.
Valérie GARBERI

